

« KIAI DOJO » – SHINKYOKUSHINKAI KARATÉ-DO

Section karaté du Club Olympique Pacéen

KARATÉ ZEN

Enseignants :

Pascal ROUXEL (Dejeps-Brevet d'état) Ceinture noire 4^e Dan *Kyokushinkai* (4^e Dan Fédérale)

Philippe HIGNARD Ceinture noire 1^{er} Dan *Kyokushinkai* (2^e Dan Fédérale)

Les cours ont lieu dans la salle des arts martiaux de la salle Iroise (avenue Le Brix)

Mercredi de 19h45 à 21h15

ASSURANCE - Responsabilité Civile, souscrite auprès de Sports Loisirs Plein Air – Axa Assurances (incluse dans la cotisation) – Une assurance complémentaire (journées perdues) peut être souscrite sur simple demande écrite lors de l'inscription.

COTISATION ANNUELLE

135,00 €

La cotisation peut, néanmoins, être réglée en 3 chèques (3 x 45 €) qui seront déposés à des dates précises : septembre 2015, début janvier 2016 et début avril 2016.

Bordereau d'inscription 2015-2016 au cours de Karaté Zen

Secrétaire : **Bruno MOREL** – 11, avenue de Bretagne – 3585 GÉVEZÉ – Tel. 02 99 69 99 26

NOM :

PRÉNOM :

Date et lieu de naissance :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

Téléphone :/...../...../...../..... **Portable :**/...../...../...../.....

Important : Toutes les informations du club sont transmises uniquement via votre courriel (Email) à consulter régulièrement (minimum : 2 fois par semaine). Pensez à mettre l'adresse du club dans vos favoris : pascalrouxelcop@free.fr

Email : @

Avez-vous déjà pratiqué un art martial :

OUI

NON

Si oui, lequel ?

Personne à prévenir en cas de problème : Tel/port :

Obligatoire : Joindre 2 photos d'identité (1 seule pour les réinscriptions pour la mise à jour des dossiers) et un certificat dûment rempli par le médecin. *Pour ceux qui ont les passeports de la FFKDA et EKO, pensez à faire remplir par votre médecin la partie Certificat médical face à la saison en cours, et ce en même temps que votre Certificat Médical.*

Fait à Pacé le

Signature de l'adhérent précédée de la mention « Lu et approuvé »